

Résultats du premier appel de soumissions pour les producteurs de porcs

Ottawa, Ont. [9 novembre 2009] – Le premier appel de soumissions dans le cadre du Programme de transition pour les exploitations porcines (PTEP) a eu lieu le mercredi 4 novembre. Les résultats ont été officiellement approuvés par l'administrateur du programme et un vérificateur externe.

Un système d'équivalences a été utilisé afin de pouvoir comparer équitablement les soumissions correspondant à divers types d'exploitations et d'élevages. Ainsi, chacune des soumissions a été convertie en « unité animale équivalente » (UAE) exprimée en dollars. Parmi les 261 soumissions reçues, 74 ont été acceptées avant que le montant total de 10 millions de dollars alloué à ce premier appel ait été utilisé entièrement. En fait, une somme totale de 10 546 919 \$ sera versée aux requérants dont la soumission a été acceptée dans le cadre de cet appel, en raison de deux soumissions dont le montant total était identique.

La moyenne pondérée des 74 soumissions acceptées est de 765,52 \$/UAE. Les soumissions acceptées se situaient entre 300 \$/UAE et 997 \$/UAE. Les soumissions les plus basses ont été acceptées en premier, et ainsi de suite progressivement jusqu'à ce que les fonds alloués à cette période de soumissions aient été épuisés.

Un total de 21 997 truies, 44 564 porcelets sevrés pesant jusqu'à 30 kg et 59 653 porcs pesant de 31 kg au poids du marché ont été retirés de la production pour les trois prochaines années, dans le cadre de ce premier appel de soumissions.

Le deuxième appel de soumissions dans le cadre du Programme de transition pour les exploitations porcines a été reporté du 18 novembre 2009 au 9 décembre 2009, 14 h, heure de l'Est. Les producteurs qui ne sont pas encore inscrits sont invités à présenter leur demande d'inscription au plus tard le 24 novembre prochain pour cette période d'appel. Ce délai donnera à l'administrateur de programme plus de temps pour évaluer les demandes ainsi que pour assurer le suivi qui pourrait être nécessaire en vue de confirmer l'admissibilité des requérants et faire parvenir les formulaires de soumissions avant l'échéance.

La décision de reporter la date limite du deuxième appel de soumissions a été prise afin de s'assurer que le plus grand nombre possible de producteurs inscrits puissent recevoir la trousse de soumissions avant la date limite de la prochaine période de soumissions. Des renseignements additionnels doivent être recueillis pour bon nombre de formulaires de demande, ce qui retarde considérablement le processus administratif d'approbation.

Le Programme de transition pour les exploitations porcines, de 75 millions de dollars, est financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada et administré par le Conseil canadien du porc.

On peut se procurer le formulaire de demande pour s'inscrire au Programme de transition pour les exploitations porcines sur le site Web du Conseil canadien du porc à www.cpc-ccp.com. Les producteurs n'ont qu'à s'inscrire une seule fois pour toutes les périodes d'appel de soumissions relatives à ce programme.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin. Ses activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

-30-

Personne-ressource pour les médias :

Gary Stordy
Directeur des relations publiques
Conseil canadien du porc
Tél. : 613 236-9239, poste 277
stordy@cpc-ccp.com